



Société Générale

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Répartition de capital et des droits de vote attachés aux actions au 30/11/2010

LE NOBLE AGE

Code ISIN : FR 0004170017

	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Nombre exerçable de droits de vote
Actions à droit de vote simple	1 723 342	1 723 342	1 723 342
Actions à droit de vote double	4 778 394	9 556 788	9 556 6788
Actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle (retenues pour des droits de vote simple)	0	0	0
TOTAL NOMINATIF	6 501 736	11 280 130	11 280 130
PORTEUR			
Capital – Actions nominatives*	2 040 405	2 040 405	2 040 405
CONTRAT DE LIQUIDITE			
Actions au porteur détenues dans le cadre du contrat de liquidité	9 565		- 9 565
TOTAL	8 542 141	13 320 535	13 310 970

* pour les Valeurs Essentiellement Nominatives : actions en cours de négociation, ou titres à répartir sur OST antérieure

Les informations ci-dessus sont communiquées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Générale au regard de la réglementation sur les franchissements de seuils dans la mesure où la détention de titres sous la forme "au porteur" n'est pas portée à la connaissance de notre établissement. Les éléments relatifs à l'auto-contrôle proviennent des informations transmises par la société et sont susceptibles de fluctuer très fréquemment. Les déclarations des éventuels franchissements de seuils doivent être effectuées par le ou les actionnaires concernés conformément à la réglementation en vigueur et dans les délais prévus.